

Circulaire d'information

INFCIRC/1165

20 décembre 2023

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication de la mission permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Agence

1. Le 15 décembre 2023, le Secrétariat a reçu par courriel une note verbale adressée par la mission permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Agence et transmettant une lettre conjointe au nom des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et de la Ligue des États arabes.
2. Conformément à la demande formulée dans ce courriel, la note verbale et la lettre sont reproduites ci-après pour l'information de tous les États Membres.

Mission permanente du Royaume d'Arabie saoudite
auprès de l'Office des Nations Unies et des organisations internationales
à Vienne

N° : 408/45-1161

Objet : Lettre conjointe adressée à S. E. le Directeur général de l'AIEA

La mission permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès des de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Faisant référence au Sommet conjoint convoqué en urgence par l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et la Ligue des États arabes concernant la situation à Gaza, qui s'est tenu le 11 novembre 2023 à Riyad (Arabie saoudite), la mission permanente a l'honneur de transmettre ci-joint la lettre conjointe adressée à S. E. le Directeur général Rafael Mariano Grossi au nom des États membres de l'OCI et de la Ligue des États arabes.

La mission permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

Vienne, le 15 décembre 2023

[Sceau]

Monsieur le Directeur général,

À la suite du Sommet conjoint convoqué en urgence par l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et la Ligue des États arabes concernant la situation à Gaza, qui s'est tenu le 11 novembre 2023 à Riyad (Arabie saoudite), nous avons l'honneur de vous transmettre, au nom des États membres de l'OCI et de la Ligue des États arabes, le message suivant :

Comme vous le savez, la population de Gaza endure en ce moment une crise humanitaire proprement effroyable et tragique en raison de l'agression insensée que mène actuellement Israël et qui, nous le soulignons, constitue une violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire.

C'est pourquoi, le 11 novembre 2023, les dirigeants des États arabes et musulmans se sont réunis à Riyad (Arabie saoudite), pour un Sommet d'urgence au cours duquel ils ont condamné l'agression israélienne contre Gaza, et tout particulièrement une déclaration du Ministre israélien du patrimoine, qui a estimé que l'une des possibilités, pour résoudre la situation actuelle, était de « lâcher une bombe atomique sur la bande de Gaza ».

En conséquence, nous, États membres de l'OCI et de la Ligue des États arabes, soulignons notre condamnation catégorique de la récente déclaration susmentionnée du Ministre israélien, qui est inacceptable, car elle constitue une menace et une incitation à commettre le crime odieux de l'utilisation d'une arme nucléaire contre une population civile innocente.

En outre, cette déclaration constitue un obstacle à l'objectif ultime d'un monde sans armes nucléaires, car elle reflète un mépris total d'Israël pour le régime international de désarmement et de non-prolifération, qui a servi de pierre angulaire à la paix et à la sécurité internationales au cours des dernières décennies, et dont l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est l'un des principaux garants.

Nous espérons que vous conviendrez avec nous que la politique menée par Israël depuis plusieurs décennies, qui consiste à ignorer totalement le droit international a atteint son apogée, y compris en ce qui concerne le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Cette politique israélienne a abouti à la tragédie que nous voyons se dérouler sous nos yeux à Gaza, conduisant ainsi à une situation intenable dans laquelle Israël agit en toute impunité, au point qu'un responsable gouvernemental a explicitement suggéré que le largage d'une arme atomique sur la bande de Gaza, où vivent 2,2 millions de personnes, était une option viable.

La gravité de la déclaration du Ministre israélien devrait inciter la communauté internationale, et en particulier l'AIEA, à prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation afin de mettre fin à la politique israélienne de mépris total du droit international, et en particulier du régime international de non-prolifération, qui ne devrait plus être tolérée.

Nous vous demandons donc, en votre qualité de Directeur général de l'AIEA, d'appeler d'urgence Israël à adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en tant qu'État partie non doté d'armes nucléaires, et de soumettre toutes ses installations nucléaires aux garanties de l'AIEA, comme le prévoient la résolution 487 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, la résolution sur la capacité nucléaire israélienne (2009) et les résolutions concernant l'application des garanties de l'AIEA au Proche-Orient. Nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de notre très haute considération.

S. E. M. Rafael Mariano Grossi

Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique